



Lausanne, le 16 avril 2021

Communiqué de presse

Enseignant de langue des signes, une profession enfin reconnue par le SEFRI

En ce 16 avril 2021, la Fédération suisse des sourds est extrêmement fière de pouvoir annoncer qu'après cinq intenses années de travail, la profession d'enseignant de langue des signes vient officiellement d'être reconnue par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Une reconnaissance qui permettra de rendre cette profession plus attrayante et ainsi attirer des jeunes afin de couvrir les besoins en experts de langue des signes dont a tant besoin la Suisse.

Les enseignants de langue des signes fournissent un travail essentiel: ils enseignent la langue des signes comme langue étrangère ou comme deuxième langue, encouragent les enfants sourds dans le cadre de l'école intégrée et des écoles spécialisées et transmettent la culture des sourds. Comme le souligne Tatjana Binggeli, présidente de la Fédération suisse des sourds: «les enseignants de langue des signes sont de véritables ambassadeurs, des médiateurs entre deux cultures, celle des entendants et celle des sourds.»

Pourtant, malgré ce rôle clé, la profession d'enseignants de langue des signes n'était jusqu'à ce jour pas officiellement reconnue. Conséquence, en comparaison à d'autres spécialistes des langues, les opportunités de formations supérieures étaient moindres pour les enseignants de langue des signes et l'attractivité de la profession très limitée. Or, pour une intégration réussie des personnes sourdes dans la société, des enseignants de langue des signes sont nécessaires!

Afin de pallier cette situation, la Fédération suisse des sourds a lancé, début 2016, un projet pour une reconnaissance fédérale de métier d'enseignant de langue des signes en collaboration avec l'association Berufsvereinigung der GebärdensprachlehrerInnen und GebärdensprachausbilderInnen (BGA) et de l'Association suisse romande de la langue des signes (ASRLS) et cela avec le soutien du Büro für Bildungsfragen (BfB). Cinq ans durant, ces trois associations ont peu à peu élaboré les bases nécessaires (notamment la grille de compétences et le profil de la profession) pour une reconnaissance officielle de la profession d'enseignant de langue des signes. Mission accomplie puisqu'hier, 15 avril 2021, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a officiellement reconnu les enseignants de langue des signes comme une profession réglementée!

Responsable du projet au sein de la Fédération suisse des sourds, Marie-Louise Melchior exprime sa joie: «C'est un grand jour pour nous aujourd'hui! Cette reconnaissance officielle par le SEFRI ouvre de nouvelles portes à tous les enseignants de langue de signes et devrait attirer des jeunes vers cette profession si importante et passionnante.»

Personne de contact

Sandrine Burger

Porte-parole de la Fédération suisse des sourds SGB-FSS

Téléphone 078 715 17 13 / E-mail: s.burger@sgb-fs.ch

www.sgb-fss.ch

